

**Année universitaire : 2025-2026**

**Composante :** Faculté de droit de Grenoble

**Statut de la formation :** Crédit

### Formation

Intitulé de la formation : Online Diploma in Legal Studies

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Vérane Edjaharian-Kanaa

Régime : Formation initiale ; Formation continue

Modalités : A distance

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		20
Formation continue		10
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

*Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique*

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP : Non concerné

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

## I. Dispositions générales

### Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le Diplôme d'université **Online Diploma in Legal Studies** a pour objectif « **l'internationalisation à domicile/Internationalisation at home** » en proposant, à distance, une formation juridique approfondie en droit français, entièrement dispensée en anglais et organisée de manière flexible.

Le programme du diplôme comporte d'une part **les enseignements fondamentaux du droit français en anglais**, d'autre part des **enseignements de spécialisation attractifs et innovants** appréhendés selon la doctrine française.

Il s'adresse :

- aux **étudiants internationaux** qui ne souhaitent ou ne peuvent réaliser une mobilité en France,
- aux **étudiants nationaux** qui souhaitent compléter leur formation initiale par une formation juridique en anglais attestée par un diplôme d'université ou par la certification des enseignements choisis,
- à un **public professionnel international et national** qui souhaite acquérir des compétences spécifiques tout en exerçant une activité professionnelle.

Il est organisé afin de permettre aux étudiants une souplesse dans leurs apprentissages :

- les étudiants peuvent choisir de valider le DU en 1 ou 2 an(s) ;
- les étudiants peuvent choisir de ne valider qu'un ou des enseignement(s) séparément, sans valider le DU.

### Article 2 : Conditions d'accès

#### 2.1 Recevabilité des candidatures

1) Les candidats doivent avoir validé au minimum

- deux semestres d'enseignement supérieur en droit  
OU
- deux semestres d'enseignement supérieur dans un autre domaine que le droit à condition qu'ils justifient une motivation particulière pour l'étude du droit

2) Les candidats doivent maîtriser la langue anglaise à l'écrit et à l'oral : un niveau B2 ou supérieur du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues – ou un équivalent – est recommandé.

#### 2.2 Conditions d'admission

L'admission dans le DU Online Diploma in Legal Studies sera faite sur dossier de candidature soumis à une commission pédagogique composée au minimum du responsable du diplôme. Le dossier devra être composé des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae
- Les justificatifs attestant le niveau requis du candidat (relevé de note, expérience professionnelle)
- Une lettre de motivation
- Une attestation officielle de la connaissance de la langue anglaise (le cas échéant)

## **II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen**

### **Article 3 : Organisation des enseignements**

Période de la formation : Septembre à Juin

Durée de la formation : Une année universitaire (possibilité de faire l'année en deux ans)

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : Équivalent à 216 heures de cours

Pour les étudiants souhaitant valider le DU : la validation du DU est conditionnée par la validation de 12 enseignements représentant un volume horaire de 18h chacun.

Pour les étudiants souhaitant suivre uniquement certains cours au choix : le volume horaire dépendra du nombre d'enseignement(s) choisi(s).

Nombre d'ECTS : 30 au premier semestre et 30 au second semestre

*Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.*

### **Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation**

(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances de la formation**)

Voir le tableau MCC :

MCCC - DU Online Diploma in Legal Studies

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Chaque matière donne lieu à une évaluation réalisée à distance. La nature de l'évaluation est déterminée par l'enseignant responsable de la matière. L'évaluation peut prendre diverses formes : un ou des exercices écrits (dossier, conclusion, rapport, dissertation, cas pratique...) et/ou un ou des exercices oraux (exposé, interrogation...), tous les exercices étant réalisés à distance. (Liste des exercices non exhaustive)

Si la formation ne possède pas de tableau MCC, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation : Non concerné

Si la formation comporte des enseignements mutualisés avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés : Non concerné

## **Le stage**

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non concerné

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

*Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.*

## **Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré**

Mémoire : Non concerné

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

## **Modalités d'examen**

Assiduité aux enseignements :

Les enseignements étant réalisés à distance, l'assiduité n'est pas requise.

Absences aux examens :

L'étudiant ne remplissant pas les conditions de l'évaluation déterminées par l'enseignant responsable de la matière est déclaré défaillant. En cas de défaillance non justifiée de l'étudiant, l'évaluation ne donne pas lieu à rattrapage.

Lorsqu'à l'issue des évaluations, une matière n'est pas validée, l'enseignant titulaire d'une matière non validée, avec l'accord du directeur de formation, a la faculté de proposer un exercice complémentaire dont il déterminera les modalités. Il appartient à l'étudiant de solliciter ce dispositif, par écrit, à la responsable administrative des relations internationales de la Faculté de droit, dans un délai de 48 heures à compter de la publication des résultats.

### **III. Résultats**

#### **Article 5 : Jury**

En application de l'article L71-2 du code de l'éducation modifié, par décision du Conseil d'Administration de l'UGA du 20 mai 2016, la composition des jurys ayant été déléguée aux directeurs de composantes, le Doyen de la Faculté de droit fixe la composition du jury. Le jury comprend au moins deux membres. Il est présidé par un professeur ou un maître de conférences ou des personnes assimilées.

Le jury dresse un procès-verbal sur lequel est porté le résultat obtenu par chaque candidat ainsi que la décision du jury : Admis (ADM), Admis par Délibération Spéciale (ADDS) ou Ajourné (AJ).

Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, sans avoir à modifier les notes proposées par les enseignants, ajouter des « points de jury » au total de l'année.

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel.

L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

#### **Article 6 : Conditions de validation de la formation**

Le DU est obtenu après validation de 12 enseignements et les notes obtenues dans les 12 enseignements par l'étudiant sont compensables.

La validation des 12 enseignements peut s'effectuer sur une ou deux années. Le cas échéant la répartition des enseignements choisis sur deux années, doit être précisée par l'étudiant lors de l'inscription.

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 60 points sur 120, ce qui correspond à une moyenne générale de 10/20.

L'obtention du Online Diploma in Legal Studies est assortie de mentions attribuées de la manière suivante :

-Moyenne générale comprise entre 10 et 11,99 : Mention Passable

-Moyenne générale comprise entre 12 et 13,99 : Mention Assez Bien

-Moyenne générale comprise entre 14 et 15,99 : Mention Bien

-Moyenne supérieure ou égale à 16 : Mention Très Bien

Indépendamment de ces mentions, le jury peut adresser ses félicitations à un étudiant méritant.

Pour les candidats ayant choisi de suivre certains cours, les cours suivis et validés feront l'objet d'une attestation de validation.

## **Article 7 : Redoublement**

En cas d'échec ou de défaillance, l'étudiant peut être autorisé par le responsable de la formation à se réinscrire pour une année supplémentaire. Cette réinscription n'est pas de droit.

Le nombre d'inscriptions est limité à deux inscriptions consécutives.

#### **IV. Frais de scolarité**

##### **Article 8 : Frais de scolarité**

Tarifs Formation initiale : 400 €

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1500 €

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée : 400

Exonération :

## **V. Dispositions diverses**

### **Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation**